



Préparation à la construction du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) 02 AG 03

Date et horaires (2018)

Martinique : 18 et 19 janvier Guadeloupe : 25 et 26 janvier Guyane : 1er et 2 février

Durée

12 heures

Nombre de sessions :

3

École organisatrice

ENPJJ

Pôle Territorial de Formation Île de France/Outremer/Mission ultramarine Antilles-Guyane

Lieu(x)

Martinique Guadeloupe Guyane

Responsable de session

Mme Evelyne JOSEPH evelyne.josepeh@justice.fr

Date limite de réception des candidatures

22 décembre 2017

Intervenant(s):

Formateur ENPJJ

Public visé

Agents titulaires inscrits au concours

Présentation

La loi du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique a favorisé l'utilisation du dossier de Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience Professionnelle (RAEP) dans le cadre des concours. Cette session doit permettre de mieux comprendre les attentes d'un tel exercice et d'apporter aux agents une aide méthodologique favorisant la formalisation et la valorisation de leurs compétences acquises. Ce dossier, bien que non noté, demeure l'élément essentiel sur lequel le jury va s'appuyer pour construire l'épreuve orale.

Cette préparation spécifique s'adresse aux personnels inscrits au concours de CSE et qui n'ont jamais participé à la formation.

Objectifs

- S'approprier le dispositif du RAEP
- Savoir nommer et décrire ses fonctions et son activité
- Identifier ses compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à partir de son expérience

Contenu

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail individuel sur la construction du dossier RAEP

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Mises en situation
- Conseils individualisés